

UNE MOBILISATION EXEMPLAIRE

À Saint-Martin-le-Beau, la période de confinement s'est bien passée, et il convient de remercier tous les Saint-Martinois qui ont veillé à respecter les mesures en vigueur. Depuis le 11 mai, l'heure est au déconfinement et, là aussi, nous constatons que chacun poursuit les efforts pour éviter toute propagation du virus.

Pour la municipalité, l'un des enjeux a été de fournir des masques « grand public » à celles et ceux qui en avaient besoin en priorité, à savoir nos aînés, les personnes vulnérables, les assistantes maternelles, les commerçants et, en vue de la réouverture des écoles, les agents et enseignants. Grâce à l'extraordinaire mobilisation de quelques bénévoles, il a été possible de confectionner près de 1 300 masques. Pour y parvenir, plusieurs chaînes de solidarité se sont mises en place. Dons de tissu et d'élastiques par des particuliers et des entreprises, comme le traiteur Frédeville Organisation et Lestra à Amboise, collecte, réalisation des masques par des couturières, puis distribution : bravo à tous, vous sans qui rien n'aurait été possible.

Par instruction du ministère de l'Intérieur

du 27 mars 2020 et en application de la loi du 23 mars 2020, le mandat des conseillers municipaux en place a été prorogé jusqu'aux élections des nouveaux exécutifs municipaux, lesquelles auront lieu dans la dernière semaine de mai. C'est donc en toute légitimité que l'équipe municipale sortante a géré la crise dite du COVID-19. Il s'agissait de tout mettre en œuvre pour protéger les habitants de la commune, notamment les plus fragiles d'entre eux, et de préparer le déconfinement. Aux côtés de mes adjoints, j'ai agi comme j'estimais devoir le faire, sans arrière-pensées, même si certains veulent, à tort, croire le contraire.

Dans le cadre de cette mobilisation, j'ai hélas constaté, et je n'ai pas été la seule, que ceux qui réclamaient de participer aux décisions relatives à cette période

n'ont pas été au rendez-vous de l'action. Leur participation active, par exemple pour la réalisation des masques, aurait été appréciée. Sachant ce que nécessite d'investissement personnel la fonction d'élu, je tiens, malgré nos oppositions et les calomnies dont j'ai été l'objet, à leur souhaiter bon courage.

Bientôt dans l'opposition, je veux celle-ci constructive et sachez que ma voix portera encore.

Ces six années de mandat ont été riches d'enseignements. J'ai pu compter sur de formidables adjoints, dont certains ont encore apporté la preuve, ces dernières semaines, de leur implication sans faille. Merci à eux. Merci aussi à tous les Saint-Martinois qui nous ont fait confiance.

La pandémie qui nous frappe n'est pas encore derrière nous. Alors, j'enjoins chacune et chacun d'entre vous à demeurer vigilants pour protéger ces biens si précieux que sont la vie et la santé.

Angélique Delahaye,

Maire sortant de Saint-Martin-le-Beau

MASQUES DE PROTECTION

La distribution a commencé



Comme cela avait été annoncé, les masques de protection « grand public », confectionnés par des bénévoles de la commune, ont été en priorité distribués aux aînés, aux personnes vulnérables, aux assistantes maternelles et à tous les commerçants en lien avec le public. Décision a été prise d'étendre cette distribution aux personnes se situant dans la tranche d'âge 60-70 ans. Toutefois, l'objectif demeure de fournir, à brève échéance,

un masque à tous les Saint-Martinois. Cette distribution massive devrait être permise grâce à une commande groupée de la CCBVC, dont la livraison est malheureusement repoussée de semaine en semaine. Dès que nous en prendrons possession, les masques seront distribués. Les modalités seront communiquées sur le site Internet de la mairie, sur sa page Facebook et via Voisins Vigilants.

Les chiffres d'une mobilisation remarquable

- 1 300 masques confectionnés, représentant près de 500 heures de travail, et distribués par des bénévoles
- 1 km d'élastique
- 180 m² de tissu
- 8 bénévoles ont travaillé durant 6 après-midi pour réaliser les kits (coupe des carrés de tissu et des élastiques)
- 25 couturières bénévoles pour coudre chaque masque, à raison de 15 mn chaque en moyenne



RÉOUVERTURE PROGRESSIVE DES ÉCOLES

Un premier bilan positif à Saint-Martin-le-Beau

Entamée le 12 mai, la réouverture des écoles de la commune s'est correctement déroulée durant la première semaine. Le respect scrupuleux du protocole sanitaire édicté par le ministère de l'Éducation nationale a été une priorité de chaque instant. En plus de l'organisation du temps scolaire et de la pause méridienne, la désinfection régulière des locaux et des matériels, de même que le lavage des mains, ont fortement mobilisé les équipes enseignantes, le personnel scolaire et les agents communaux.

Emploi du temps réaménagé

Depuis le 18 mai, en plus des élèves de grande section revenus le 12 mai, ceux de moyenne section ont pu retrouver leur école maternelle. Cet accroissement des effectifs a nécessité d'adapter le fonctionnement au quotidien, à travers notamment la mise en place d'ateliers créatifs, comme du modelage par exemple. Quant aux élèves de petite section, leur retour est pour l'heure repoussé.

Les élus à l'école

À l'école élémentaire, les CE1 sont rentrés le 18 mai et, après le 25 mai, tous les élèves dont les familles ont souhaité (par choix ou par obligation professionnelle) le retour seront présents dans l'établissement, du CP au CM2. Toutefois, le protocole sanitaire nécessitant un nombre précis d'adultes par groupe d'enfants, il s'avère que nous allons être en sous-effectif. Il va manquer 3 à 4 adultes référents. Dès lors, les élus se devront de



compléter les effectifs, à l'instar notamment de notre maire sortant, Angélique Delahaye. Sans cela, il sera impossible d'accueillir tous les élèves devant revenir en classe.

**MAIRIE ET
AGENCE POSTALE :
DAVANTAGE
DE JOURS
D'OUVERTURE**

Accueil mairie

Depuis le lundi 18 mai, l'accueil de la mairie est ouvert du lundi au samedi de 9 h à 12 h.
Pour tout renseignement :
02 47 50 67 26 ou accueil.
smartinlebeau@wanadoo.fr

Agence postale

L'agence postale communale fonctionne elle aussi depuis le 18 mai du lundi au samedi de 9 h 30 à 12 h.

Cimetière

Le cimetière de la commune est à nouveau ouvert, de 8 h à 19 h, sans restriction d'accès.

ARMISTICE DU 8 MAI 1945



Le devoir de mémoire a été honoré

Angélique Delahaye, maire sortant de Saint-Martin-le-Beau, a bien évidemment tenu à commémorer le 75^e anniversaire de l'Armistice du 8 mai 1945, devant le monument aux morts, en présence de Jean-Michel Uhart, président de l'association des Anciens combattants, section de Saint-Martin-le-Beau, et ce dans le respect des instructions nationales. Dans le cimetière de la commune, désert

en ce jour en raison du confinement, Mme Delahaye a procédé à la lecture du discours du président de la République, au dépôt d'une gerbe et a entonné la Marseillaise. À travers sa présence, c'est toute l'équipe municipale sortante qui a tenu à honorer la mémoire des combattants et des résistants qui n'ont eu de cesse de lutter au nom de la liberté, avant que leurs vies ne soient sacrifiées et brisées.



INFORMATION CORONAVIRUS COVID-19

**PROTÉGEONS-NOUS
LES UNS LES AUTRES**

- Se laver régulièrement les mains ou utiliser une solution hydro-alcoolique
- Tousser ou éternuer dans son coude ou dans un mouchoir
- Se mouchoir dans un mouchoir à usage unique puis le jeter
- Éviter de se toucher le visage
- Respecter une distance d'au moins un mètre avec les autres
- Saluer sans serrer la main et éviter les embrassades

En complément de ces gestes, porter un masque quand la distance d'un mètre ne peut pas être respectée

GOVERNEMENT.FR/INFO-CORONAVIRUS 0 800 130 000

RACONTE-MOI TON CONFINEMENT



Après Louise, Timéa et Gabin, tous trois élus du Conseil Municipal des Jeunes, c'est au tour de Noémie, 5 ans, en classe de grande section à l'école maternelle Françoise-Dolto, de nous parler de son confinement.

« Dès que j'ai appris le confinement le 17 mars, j'ai demandé à mes parents à partir en vacances. Nous avons donc pris le dernier vol de nuit pour la Corse ! GR 20, plage paradisiaque, un confinement au top ! Le tout dans un hôtel de luxe privé ! Sans oublier les dégustations de produits locaux. Je plaisante ! J'ai passé mon confinement à faire les activités envoyées par ma maîtresse, à profiter du jardin et de la météo clémente et à faire de petites balades dans mon beau village ! »

Noémie